

Risques et sécurité

L'Europe face à la diversité des dangers (xviii^e-xxi^e siècles)

Alain BELTRAN

RÉSUMÉ

Pendant plus de deux siècles, l'Europe a été confrontée à des catastrophes naturelles et des risques industriels, ses réactions face à ces événements ont évolué au cours du temps : fatalisme de l'homme face à son destin, humanisme des Lumières, certitudes scientifiques du XIX^e siècle, et enfin doute matérialisé par l'émergence du principe de précaution, l'ambition du risque zéro et la multiplicité des contre-expertises.

Si l'Europe des flux s'est construite assez vite, celle des pensées communes et des législations comparables dans le domaine du risque et de la sécurité reste encore incomplète face à une grande diversité culturelle. Mais les tendances convergentes semblent se dessiner depuis quelques dizaines d'années.



Tremblement de terre de Lisbonne en 1755, gravure en couleur.

Les notions de risque, naturel ou industriel, et donc de conséquences des phénomènes dangereux, de protection et de sécurité des populations, évoluent dans le temps non seulement du fait de la nature des accidents mais aussi dans la façon dont les sociétés européennes les ont appréhendées. Face aux Quatre Cavaliers de l'Apocalypse (les guerres, les épidémies, les famines, la mort) connus depuis la plus haute Antiquité, les populations se sont réfugiées, pendant longtemps, dans une attitude fataliste liée à l'inéluctabilité du destin face à la volonté divine. Mais, avec les Lumières, une nouvelle lecture se fait jour et ouvre la voie à la responsabilisation des institutions collectives civiles. Le xviii^e siècle européen marque donc une rupture grâce aux enseignements des philosophes et sans doute à une nouvelle sensibilité face à la catastrophe. Cette même Europe entre la première dans l'ère industrielle qui fait émerger de nouveaux dangers face auxquels il faut inventer de nouvelles parades. Enfin, l'irruption dans l'« âge nucléaire » (selon l'expression de Martin Heidegger) et dans la « société du risque » (titre

d'un ouvrage d'Ulrich Beck) s'avère une autre rupture car l'humanité tout entière peut être confrontée à des dangers mortels issus de la technoscience. Dans cette évolution pluriséculaire, les sociétés européennes se distinguent par des réflexions et des actions originales, par un sentiment du risque acceptable ou non qui passe de la désacralisation du mal au principe de précaution. Cette évolution n'est pas linéaire et ne va pas sans débats et contestations, sans apories quelquefois. Mais elle permet de caractériser une certaine vision du destin de l'humanité partagée par la majorité des habitants du Vieux Monde.

Du fatalisme à l'action

Pendant des siècles, les événements naturels ont constitué des risques majeurs dont par définition il était difficile de se protéger. Certes, les marchands vénitiens ont organisé très tôt un système d'assurances qui permettait de répondre aux risques maritimes. Même si les hypothèses étymologiques sont multiples, le mot « risque » viendrait d'« écueil », du « rocher escarpé » (Littré) qui peut couper et envoyer par le fond un navire. Il renvoie en quelque sorte à la notion ancienne de « fortune de mer » où le hasard domine et impose d'accepter son sort même si celui-ci est contrariant. Cependant le risque marchand ne touchait – que ce fût par terre ou par mer – qu'une minorité. Les grands cataclysmes qui marquaient quant à eux le sort des pécheurs (épidémies, guerres, famines) se répétaient et semblaient une brève mais terrible remise en cause des équilibres immémoriaux entre l'homme et son destin avant que la normalité ne revînt grâce à la prière et à la repentance ou au châtement de quelques groupes jugés responsables. Ces différents cavaliers de l'Apocalypse s'inscrivaient dans un paysage affectif terrible mais fatal. Malgré tout, l'arrivée du mot catastrophe au xvi^e siècle souligne bien que certains événements extraordinaires soulevaient une inédite incompréhension. Au sens étymologique, une catastrophe est la dernière strophe d'une tragédie. La catastrophe implique donc une rupture, une fin, un ultime malheur aux accents tragiques et millénaristes.

Le tremblement de terre de Lisbonne en 1755 demeure un tournant majeur dans l'histoire des risques, il fit selon les estimations près de 30 000 morts et rasa de nombreux quartiers. À travers le continent, une « révolution philosophique » donne naissance à de nouvelles considérations sur le mal : même si les explications théologiques ne disparaissent pas (Jean-Jacques Rousseau n'est guère bouleversé par des destructions jugées assez opportunes), la nécessité d'une réponse, d'une prévention publiques ainsi que le scandale du mal absolu ouvrent la voie à une autre attitude envers le risque. Voltaire avoue qu'il ne comprend pas pourquoi la cause de la catastrophe serait l'ire divine (Voltaire, *Poème sur le désastre de Lisbonne*, 1756) :

Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :
« Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de leurs crimes ? »
Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants
Sur le sein maternel écrasés et sanglants ?
Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices
Que Londres, que Paris, plongés dans les délices »

Sans doute se fait jour une prise de conscience nouvelle qui témoigne d'une réelle inquiétude mais qui, au final, montre que l'homme doit assumer son destin avec courage. Même dans la représentation des catastrophes, il semble que l'allégorique cède désormais à une représentation plus exacte de la réalité. Cette évolution vers un risque maîtrisé ou tout au moins endigué peut être illustré, entre l'époque moderne et contemporaine, par la façon de faire face aux inondations en Camargue. L'État et les responsables régionaux s'affirment dès lors comme des réducteurs d'incertitudes. Progressivement, les analyses scientifiques, même si elles ne permettent pas d'anticiper les dégâts, peuvent néanmoins fournir des explications fondées sur la science et l'expertise et apporter un soutien aux victimes. Pendant la Révolution française, pour paraphraser le mot de Laplace, la société n'a plus besoin de l'hypothèse divine même si le respect dû à l'Être suprême est prôné par Robespierre et que la religion est définie par Napoléon comme principe moral indispensable à la stabilité sociale.

Le progrès par la science

Si l'antécédence de l'Angleterre dans ce qu'il est convenu d'appeler l'entrée dans la révolution industrielle est bien connue, c'est véritablement l'Europe qui invente au xix^e siècle une nouvelle façon de travailler et, de fait, de nouveaux risques. Le charbon, la vapeur, la métallurgie, le textile transforment les conditions du labeur et de la

circulation. Les manufactures, les usines, les concentrations industrielles changent le paysage et le travail lui-même avec leur lot d'accidents voire de catastrophes. Si le mythe de Prométhée puni par les dieux pour avoir ravi le feu céleste prend alors tout son sens, l'explication fondamentale porte néanmoins sur les responsabilités humaines ou sur la connaissance insuffisante des lois de la nature. Les catastrophes connaissent un écho de plus en plus large au fur et à mesure du développement des médias, essentiellement le journal à fort tirage, le télégraphe ou la radio. La une des journaux populaires à fort tirage montre régulièrement des explosions, des déraillements, des décès où la responsabilité industrielle rivalise avec le fait divers crapuleux. Mais si l'opinion est sensibilisée, les pouvoirs publics ne restent pas inactifs. L'histoire de la législation contre les dangers industriels et l'histoire de l'assurance sont à ce titre exemplaires à travers leur diffusion européenne. La loi de 1810 sur les établissements insalubres et donc la protection contre les nuisances et les accidents est connue dans toute l'Europe du fait de la prédominance française à l'époque impériale. L'assurance a suivi quant à elle les grandes évolutions du risque technologique mais a quelquefois précipité certaines transitions comme la nécessité de l'éclairage électrique pour prévenir les incendies causés par le gaz de ville. Durant ce long XIX^e siècle industriel, certaines catastrophes, par leur ampleur, ont révélé dans l'Europe entière des réactions très diverses comme, par exemple, dans le cas de l'accident minier de Courrières en 1906 qui fit près de 1 100 victimes et qui est sans aucun doute la principale catastrophe industrielle française de l'histoire. Effroi, solidarité et compassion, critiques techniques : tout un éventail d'attitudes est observé que l'on retrouve désormais dans la plupart des catastrophes dont l'impact est international (le naufrage du *Titanic* est sans doute emblématique de ces sensibilités qui s'expriment sur le long terme). Le risque et l'accident industriels demeurent néanmoins des scandales pour certains contemporains et provoquent aussi des lectures politiques : dénonciation du profit, critique de la négligence, nécessité de changer fondamentalement les règles de la propriété et du travail. Pour les réformistes, les risques au travail justifient l'intervention de l'État comme le montrent les lois bismarckiennes de la fin du XIX^e siècle destinées à protéger des accidents du travail (1884) et à freiner la progression du socialisme. Les socialistes dénoncent quant à eux la « chair à tampon » (dans le cas des accidents du personnel ferroviaire) qui fait écho à l'expression « chair à canon ». Période marquée par le scientisme, la fin du XIX^e siècle fait cependant confiance aux ingénieurs pour écarter les catastrophes industrielles et aux médecins pour faire reculer la mortalité naturelle.

L'espoir devenu menace

Cette foi en l'avenir est dramatiquement brisée une première fois par le choc de la Première Guerre mondiale qui reste avant tout une guerre européenne. Désormais les civilisations se savent mortelles (expression de Paul Valéry en 1919). La Seconde Guerre mondiale marque quant à elle une nouvelle étape avec d'une part le génocide des populations juives d'Europe centrale et d'autre part l'usage d'armes nouvelles comme la bombe atomique. Pour les philosophes, comme Heidegger, l'âge atomique change profondément la nature du risque, de la pensée, de la gouvernance internationale. Quelques années plus tard, d'autres publications de penseurs européens finissent de saper les certitudes du XIX^e siècle scientifique. Dès 1979, le philosophe Hans Jonas développe dans « le principe de responsabilité » une vision plutôt pessimiste des conséquences de la technoscience : « La thèse liminaire de ce livre est que la promesse de la technique moderne s'est inversée en menace, ou bien que celle-ci s'est indissolublement alliée à celle-là. » Jonas met l'accent sur notre responsabilité envers les générations futures quant aux conséquences à venir des découvertes scientifiques, mal connues et peut-être apocalyptiques. Il faut en quelque sorte privilégier le scénario du pire si ce dernier est concevable. On voit donc que le principe de responsabilité ou de précaution n'est pas réductible à une simple prévention ; il demande un effort de réflexion sur les catastrophes inévitables et impossibles à prévoir qui empêcheraient une vie authentiquement humaine sur terre. C'est incontestablement l'énergie nucléaire qui a ouvert un « nouveau » siècle mais qui est aussi au fondement de risques et de peurs nourris par les accidents majeurs depuis celui de Three Mile Island aux États-Unis. Le nuage de Tchernobyl en 1986 fait renouer avec les peurs ancestrales des pestes transmises par l'air contre lesquelles on ne pouvait rien faire à part la fuite ou le calfeutrage. Toutefois, les réactions d'un pays à l'autre peuvent être fortement différenciées comme entre la France et l'Allemagne : intenses mesures de précaution à l'est du Rhin, discours apaisant à l'ouest du même fleuve...

Plus récemment, Patrick Lagadec a mis en avant la notion de « risque technologique majeur » (titre d'un ouvrage de 1981, suivi de *La civilisation du risque*). Outre les infrastructures nées au XIX^e siècle (chemins de fer, télégraphe,

routes), le xx^e siècle voit en effet se développer de grands réseaux, en particulier pour l'énergie et la communication, largement transfrontaliers et qui peuvent être responsables d'effondrements en cascade susceptibles de toucher simultanément plusieurs pays : c'est le cas des « black-out » électriques qui plongent dans le noir de vastes régions quasi immédiatement. Les réactions d'incompréhension des consommateurs sont d'autant plus fortes que l'interruption d'un produit devenu indispensable comme l'électricité relève du scandale. Encore peu visible mais fortement redoutée, l'action terroriste contre les installations sensibles – de la raffinerie au central téléphonique – apparaît désormais comme un danger majeur, surtout si les attaques s'appuient sur des armes de type bombes sales ou attentats bactériologiques. Les grands systèmes techniques peuvent être eux-mêmes l'objet d'attaques informatiques d'envergure propres à provoquer le chaos. La fragilité des systèmes complexes est devenue une notion fondamentale du risque contemporain.

À cela il faut ajouter que les épidémies (et même les pandémies) qui paraissaient appartenir à une histoire révolue font un retour marqué depuis les années 1970. Certains risques épidémiques comme le sida ou la grippe aviaire provoquent des réactions désordonnées, spontanées, poussant à l'invective et à l'exclusion dans le pire des cas. La plupart des affaires comme les polémiques sur les médicaments ou le sang contaminé ne sont pas nationales et se nourrissent des réactions des pays voisins. Les manipulations génétiques ou les nanotechnologies finissent par inquiéter. L'exemple des OGM est à ce titre très parlant. La législation sur les organismes génétiquement modifiés substitue au droit commun de la libre entreprise un régime d'exception réservé jusque-là aux produits dont on avait prouvé la nocivité (*Dictionnaire des risques*, 2007). C'est désormais celui qui propose une innovation qui doit prouver qu'elle est sans danger alors qu'autrefois il fallait davantage démontrer la dangerosité de ladite innovation. Certes, dans de nombreux pays européens, s'ouvrent des débats publics institutionnalisés et destinés à informer la population avant la prise de décision. Mais ces démarches se heurtent parfois aux activistes les plus hostiles et le débat public s'achève en impasse. Finalement, on constate même des remises en cause – marginales – de pratiques pourtant initiées au xviii^e siècle comme celle, par exemple, de la vaccination. Quant au risque industriel que l'on pourrait appeler classique, il est désormais pensé globalement à travers une législation européenne qui se durcit. L'Union européenne normalise certains sites potentiellement dangereux sous le nom générique de « Seveso ». Cette appellation vient d'une ville italienne qui fut le théâtre en 1976 d'émissions de dioxine dans une usine appartenant à un groupe suisse. L'installation fabriquait des pesticides mais on y retrouvait l'agent orange utilisé au Vietnam. Une nouvelle géographie s'est ainsi dessinée qui est celle des industries à risque majeur (10 000 établissements en Europe sont qualifiés de « Seveso »). Seveso c'est aussi la rencontre entre plusieurs risques : la chimie avec ses dérivés militaires et les peurs alimentaires avec l'emploi des pesticides pour l'agriculture industrielle. Les peurs alimentaires sont d'ailleurs un des phénomènes les plus récents qui illustrent le principe de précaution et la mise en cause des entreprises et des experts. Car la notion d'expert et d'expertise qui avait été un garant contre le risque est de plus en plus discutée. Les experts sont dénoncés car ils seraient la plupart du temps au service d'une entreprise ou d'un lobby. Ne faudrait-il pas leur privilégier de nouveaux experts comme des organisations non gouvernementales, des lanceurs d'alerte ou des spécialistes non officiels (à l'instar de la CRIRAAD dans le secteur nucléaire où le « I » veut dire « indépendant », association créée en 1986 au lendemain des explications jugées trop floues en France sur la catastrophe de Tchernobyl) ? Ces initiatives récentes – visibles surtout en Europe de l'Ouest – montrent un certain trouble de l'opinion face aux nouveaux risques, plus diffus et donc en un sens plus inquiétants. Les tendances actuelles portent de même quelques intellectuels à souligner le poids historique de l'industrie dans le développement, depuis la seconde moitié du xviii^e siècle, des nuisances et des risques. La notion de progrès par la science et la technique n'est plus un postulat mais pour certains une faute historique. L'essor industriel est vu à travers ses dénis et non plus comme moteur de progrès. Il est évident que ce jugement rétrospectif s'appuie sur les risques climatiques et planétaires d'aujourd'hui avec le rôle capital de la machine à vapeur puis des hydrocarbures liquides dans le réchauffement de l'atmosphère. En effet, la manifestation la plus symptomatique et la plus récente des peurs de l'âge atomique porte sur le dérèglement climatique : l'homme a pris symptomatiquement la place de Dieu et de la nature dans la responsabilité des fléaux actuels et à venir. Après bien des discussions scientifiques, les conséquences d'une élévation moyenne de la température sont à l'origine de nombreuses politiques communautaires. Mais si l'Europe n'est pas la seule en cause dans le réchauffement climatique (loin de là...), elle n'en reste pas moins le continent le plus réceptif, le plus réactif pour faire face à ces nouveaux risques à la fois naturels et humainement explicables (récemment est apparue la notion d'anthropocène qui recouvre la responsabilité humaine des transformations planétaires à une échelle de temps non géologique, plus précisément depuis que la révolution industrielle a transformé les modes de production, de circulation et d'échanges). Si l'on examine les directives européennes en

matière de rejets de gaz à effet de serre, d'énergies renouvelables et d'économies de combustibles, l'Europe des 28 est largement en pointe en termes de mesures à prendre et peut faire la leçon aux États-Unis et la Chine. C'est sans doute dans cette Europe que le principe de précaution est le plus pensé et mis en action dans les textes.

BIBLIOGRAPHIE

BECK, Ulrich, *La société du risque*, Paris, Aubier, 2001.

BOUDIA, Soraya, JAS, Nathalie, « Risk and Risk Society in Historical Perspective », *History and Technology*, vol. 3, n° 4, 2007, p. 317-331.

DELUMEAU, Jean, *La peur en Occident XIV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Hachette (coll. « Pluriel »), 2003.

DUPONT, Yves (dir.), *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin, 2004.

JONAS, Hans, *Le principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf, 1990.

LAGADEC, Patrick, *Le risque technologique majeur*, Paris, Pergamon, 1979.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/civilisation-materielle/risques-et-securite/risques-et-securite>